

« L'élection présidentielle de 1988. Données de base », *Cahiers du CEVIPOF*, 1, 2<sup>e</sup> édition, février 1989.

Centre d'étude de la vie politique française

Fondation nationale des sciences politiques — Centre national de la recherche scientifique

A l'occasion de l'élection présidentielle, le Centre d'étude de la vie politique française organise, le 29 janvier 1988, une journée d'étude. Les communications orales s'intéresseront aux phénomènes spécifiques à cette élection : comportements prévisibles de quelques groupes sensibles, caractéristiques du nouvel espace politique, enjeux, etc.

Ceci ne dispense pas de garder en mémoire quelques apports — parmi bien d'autres — des études récentes de sociologie politique. En quelques pages et quelques tableaux se trouvent, ici, rappelées des données de base sur :

L'inscription, p.

L'abstention, p.

La dimension gauche-droite, p.

Le niveau d'intégration religieuse, p.

L'âge, p.

Les femmes, p.

La situation professionnelle, p.

L'« effet patrimoine », p.

Les syndicats, p.

Les grands ensembles de banlieues, p.

## L'INSCRIPTION

**Les non-inscrits avoisinent 10 % de l'électorat potentiel, soit plus de 3 500 000 individus**, chiffre d'autant plus considérable que le phénomène touche l'électorat de façon sélective (tableau 1).

L'inscription sur les listes électorales se fait progressivement selon un rythme assez lent puisqu'elle n'atteint son maximum (95 % ou plus d'inscrits) qu'après 50 ans (graphique 1).

- Un premier stade est atteint vers 21-22 ans, âges qu'il faut attendre pour que le pourcentage de non-inscription tombe en dessous de 20 % ;
- une seconde étape est franchie vers 29-30 ans, âges après lesquels le pourcentage de non-inscrits tombe au-dessous de 10 % ;
- une troisième étape enfin conduit jusqu'à 40 ans, puisque c'est à cet âge que le pourcentage de non-inscrits atteint 6 % ou moins.

On peut s'interroger sur l'évolution des taux d'inscription dans les années récentes.

Compte-tenu des données dont on dispose (absence de longues séries, inégalité dans la nature des sources) et des variations saisonnières (existence ou non de « grands » événements politiques, d'échéances électorales notamment nationales dans l'année), l'analyse est difficile.

Si l'on s'en tient aux moins de 25 ans (tableau 2), on n'observe, semble-t-il, aucune augmentation sensible de l'inscription chez les moins de 22 ans.

Pour bien comprendre le phénomène de l'inscription, il faut le rapprocher de l'usage qui en est fait (tableau 3) et opposer de ce point de vue la situation des plus jeunes et des plus âgés des inscrits.

Les jeunes sont moins fréquemment inscrits mais, quand ils le sont, c'est dans le but d'une participation effective ; les plus âgés sont presque tous inscrits mais, pour des raisons d'ordre divers, 40 % d'entre eux ne votent plus.

**Les raisons qui conduisent jeunes et moins jeunes à ne pas s'inscrire sont les mêmes :** elles sont de trois ordres (tableau 4).

Celui de la **compétence sociale**, objective et subjective d'abord. Pour s'inscrire, il faut avoir ou penser avoir le savoir — d'où le rôle du degré d'instruction — l'expérience — d'où le rôle de la maturité — ou l'information — d'où le rôle du degré d'intérêt pour la politique. Il faut aussi se sentir autorisé à utiliser ses droits, à mettre en œuvre sa compétence. Ne pas avoir d'emploi, le perdre vous dessaisit d'un attribut essentiel de votre statut social. En somme, les exclus sociaux et économiques s'excluent d'eux-mêmes de la vie politique.

Le second ordre de raisons est lié au **degré d'insertion dans un groupe**, dans la société, et à l'appropriation de leurs systèmes de valeurs et de normes. L'idéologie de la religion catholique se fonde sur une morale de l'obligation et du devoir, dont le devoir électoral ; être né d'un père étranger semble entraîner, la vie durant, chez certains, un sentiment amoindri d'appartenance à la collectivité nationale et une réserve à l'égard de toute intervention dans le choix des gouvernants ; la taille d'une commune rurale ou d'une petite ville, en dehors de tout autre facteur (la facilité matérielle notamment), rend plus difficile d'échapper aux normes, en particulier à l'obligation d'inscription sur les listes électorales.

Reste enfin un dernier type de raisons, de l'ordre du **refus des normes sociales et politiques**. Pour qui pense élection/trahison et refuse la médiation des partis et le rituel de la participation, s'inscrire sur les listes électorales n'a pas de sens.

En dehors de cette relation directe entre refus des règles du jeu de la démocratie représentative et désir de participation électorale, on peut observer des effets indirects entre l'attitude face aux normes et aux conventions sociales et l'inscription sur les listes électorales : prenons l'exemple du mariage. La fréquence de la non-inscription est plus grande chez les personnes qui vivent en couple sans être mariées que chez les personnes mariées.

La prise en compte des divers facteurs de non-inscription explique pourquoi celle-ci est particulièrement fréquente chez les plus jeunes.

A cette période, il y a cumul de tous les facteurs conduisant à l'exclusion. L'âge venant, on passe d'un système additif à un système sélectif ou compensatoire entre facteurs.

Peut-on en tirer la conclusion que la non-inscription est une participation différée ? Oui, sans doute, dans un grand nombre de cas.

A condition de ne pas oublier que la plupart des données structurelles qui prédisposent à la non-inscription sont en évolution croissante dans la France d'aujourd'hui.

A. P.

Pour en savoir plus :

Lévy (M.-L.), « Le corps électoral », *Population et sociétés*, 110, février 1978 ;

Lévy (M.-L.), « Le corps électoral », *Population et sociétés*, 146, avril 1981 ;

Morin (J.), « L'inscription sur les listes électorales », dans *Données sociales, 1987*, Paris, INSEE, 1987, p. 513-516 ;

Morin (J.), « La participation électorale », dans *Données sociales, 1987, op. cit.*, p. 606-610 ;

Percheron (Annick), « Les absents de la cène électorale », dans Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard) (dir.), *Drôle de parti pour la gauche*, Paris, PUF, 1987.

Tableau 1. Répartition par âge des électeurs potentiels, des électeurs inscrits et non-inscrits sur les listes électorales de métropole en mars 1986 (en milliers)

Age atteint en 1986	Potentiels	Potentiels %	Inscrits	Inscrits %	Non-inscrits	Non-inscrits %
19	876	2,2	585	1,6	291	8,0
20-24	4 536	11,2	3 719	10,1	817	22,5
25-29	4 226	10,5	3 665	10,0	561	15,4
30-34	3 990	9,9	3 566	9,7	424	11,7
35-39	4 069	10,1	3 746	10,2	323	8,9
40-44	3 221	8,0	3 019	8,2	202	5,5
45-49	2 703	6,7	2 528	6,9	175	4,8
50-54	3 012	7,5	2 839	7,8	173	4,7
55-59	3 062	7,6	2 901	7,9	161	4,4
60-64	2 863	7,1	2 670	7,3	193	5,3
65-69	2 099	5,2	2 009	5,5	90	2,5
70-74	1 675	4,2	1 615	4,4	60	1,6
75-79	1 754	4,3	1 693	4,6	61	1,7
80 ans et plus	2 215	5,5	2 107	5,8	108	3,0
Ensemble	40 301	100,0	36 662	100,0	3 639	100,0

Source : INSEE.

Graphique 1. Taux d'inscription sur les listes électorales selon l'âge en novembre 1985 et novembre 1987 — 1987. — 1985.

Source : sondages OIP. Effectifs 1985 : 11 863 individus. Effectifs 1987 : 12 115 individus.

Tableau 2. Taux d'inscription avant 24 ans

Age	Taux d'inscription mars 1982*	Taux d'inscription novembre 1985**	Taux d'inscription mars 1986*	Taux d'inscription novembre 1987**
19	68	74	67	67
20	84	76	74	77
21	82	76	77	76
22	84	78	85	85
23	82	86	86	78

24 83 89 89 84

Sources : \*données de l'INSEE, fichier électoral ; \*\*données de l'OIP, sondages.

Tableau 3. Inscription et participation électorales chez les plus jeunes et les plus âgés en 1986

Age	Taux d'inscription	Taux de participation par rapport à l'électorat inscrit
19	67	93
80 ans et plus	96	59

Source : données INSEE.

Tableau 4. Profils des non-inscrits (% par case)

	Ensemble	18-19 ans	20-21 ans	22-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35 ans et plus
Sexe							
Homme	8	41	25	15	12	8	4
Femme	8	36	21	15	12	7	4
Situation professionnelle							
Actif	7	44	20	11	11	7	4
Chômeur	19	45	26	20	22	14	8
Etudiant	28	35	22	13	—	—	—
Sans profession	8	42	31	21	16	7	5
Niveau de diplôme							
Etudes supérieures	8	22	25	7	12	4	4
Bac+2 ans	7	31	15	10	8	6	2
Bac seul	7	19	17	9	9	8	2
CEP CAP BEP BEPC	8	43	24	16	13	8	3
Sans diplôme	10	52	34	24	16	11	6
Nationalité du père							
Française	7	38	21	14	11	7	3
Non française	22	52	53	40	38	18	15
Statut matrimonial							
Marié	5	42	17	14	10	5	3
Couple non marié	19	62	34	18	14	17	14
Célibataire	20	39	23	14	16	18	5
divorcé	9	—	—	—	32	17	5
Pratique religieuse							
Pratiquant régulier*	3	21	12	3	5	3	3
Pratiquant irrégulier	5	30	14	12	9	5	3
Non-prat. croyant	7	36	17	16	10	8	4
Non-prat.	10	41	27	15	13	7	5

Sans religion                    13                    37                    28                    20                    12                    12                    5

\*sont considérés comme pratiquants réguliers ceux qui vont à la messe au moins quelquefois par mois.

Source : OIP novembre 1985, dans Annick Percheron, « Les absents de la cène électorale », dans Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986, la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.

#### L'ABSTENTION

Les taux de participation électorale sont, en général, particulièrement élevés aux élections présidentielles, notamment au deuxième tour. En sera-t-il de même en 1988 ? L'abstention est, on le sait, liée à des **mécanismes sociaux**.

— **Le lien maintes fois souligné entre âge et abstention est constant.** Très important chez les jeunes électeurs, l'abstentionnisme tend à décroître régulièrement dans la vie adulte pour remonter chez les électeurs les plus âgés.

Si les très jeunes électeurs (moins de 20 ans) ont cependant une participation plus élevée que leurs aînés immédiats, c'est que ceux qui ont pris la peine de s'inscrire sont très participationnistes. Mais compte-tenu de la très forte proportion de non-inscrits de cette classe d'âge (voir graphique 1, p.) la mobilisation électorale des 18-20 ans demeure illusoire. En 1988, il sera particulièrement intéressant de voir si les manifestations étudiantes de 1986 et les campagnes d'inscription, comme celle de SOS-racisme, auront une influence sur le taux d'inscription des 18-24 ans.

— La relation entre **sexe et abstention a aujourd'hui disparu** : lors des consultations récentes, les femmes jeunes ont plus voté que les hommes jeunes.

L'évolution est liée à l'intégration progressive des femmes dans la vie active. Ce n'est qu'après 75 ans que l'abstention féminine l'emporte de nouveau sur l'abstention masculine.

L'hypothèse d'une **relation entre abstentionnisme et insertion sociale** est renforcée par l'étude de l'influence du statut social sur les comportements participationnistes.

Il existe une différence dans les taux de participation, faible mais constante, à toutes les élections depuis 1977 suivant le statut socioprofessionnel : plus il est modeste, plus le taux d'abstention est fort. Ceci va de pair avec un vote de gauche plus important.

**L'abstentionnisme est un phénomène urbain.** Dans les grandes villes, le contrôle social sur les comportements électoraux est moindre que celui qui existe en milieu rural où les phénomènes d'interconnaissance sont plus denses.

En outre, la « propreté » des listes électorales, plus difficile à assurer dans les grandes villes que dans les petites communes, contribue à majorer artificiellement les phénomènes d'abstention.

L'abstentionnisme dépend aussi des **enjeux politiques** des élections.

Les Français votent systématiquement plus aux scrutins nationaux qu'aux scrutins locaux (tableau 1). Le nombre de participants augmente d'autant plus que les consultations suscitent plus d'**intérêt politique**.

Surtout l'analyse de scrutins successifs montre qu'il n'existe pas deux comportements constamment opposés — l'abstention et la participation — mais des comportements variant sur un continuum allant de la participation constante à l'abstention constante.

**Un grand nombre des électeurs (46 % sur cinq scrutins) sont des abstentionnistes intermittents** (tableau 2).

Suivant les scrutins et leurs enjeux, telle force politique ou telle autre est touchée : il n'y a pas de « réserve » qui soit la propriété exclusive d'un parti donné. En revanche, l'abstention peut être un refuge (provisoire ?) pour des électeurs qui se détournent d'un parti.

L'effondrement du Parti communiste entre 1978 et 1986 s'est accompagné d'une augmentation de l'abstention chez ses électeurs.

A Paris et dans sa banlieue, en 1978 l'abstention était à peine plus forte dans les bureaux de vote à dominante communiste que dans les autres ; en 1981 l'écart s'est creusé de façon notable.

En 1988, ce sera l'un des phénomènes à observer : les anciens électeurs communistes resteront-ils dans le camp de l'abstention ou celle-ci n'aura-t-elle été qu'une étape vers d'autres choix politiques — et au profit de qui ?

A l'autre extrémité de l'échiquier politique, observera-t-on chez les électeurs du Front national une « abstention refuge » au second tour ?

F. S., M.-F. T.

Tableau 1. Abstention, votes blanc et nul aux différentes élections depuis 1974 (en % des inscrits)

Elections		Abstention	Votes blanc et nul	Total
Présidentielle	1974 (1)	15,1	0,8	15,9
Présidentielle	1974 (2)	12,1	1,2	13,3
Municipales	1977 (1)	21,2	—	21,2
Législatives	1978 (1)	16,8	1,6	18,4
Législatives	1978 (2)	15,1	2,4	17,5
Européennes	1979	38,8	3,2	42,0
Présidentielle	1981 (1)	18,3	1,3	19,6
Présidentielle	1981 (2)	13,6	2,5	16,1
Législatives	1981 (1)	29,4	1,0	30,4
Législatives	1981 (2)	24,9	2,0	26,9
Municipales	1983 (1)	21,6	2,4	24,0
Européennes	1984	42,8	2,0	44,8
Législatives	1986	21,5	3,4	24,9

(1) premier tour, (2) deuxième tour.

Tableau 2. Itinéraires de participation les plus fréquemment empruntés à Paris entre 1979 et 1981

Itinéraires*	En %
0. Abstention constante	11
1. Participation constante	43
2. Abstention aux seules européennes	11
3. Abstention au premier tour seulement des législatives	5
4. Abstention aux européennes et législatives (2 tours)	4
5. Abstention aux européennes et au premier tour des législatives	3
6. Abstention aux législatives (deux tours)	3

7. Participation aux seules européennes	3
8. Participation au deuxième tour seulement de l'élection présidentielle	2
9. Abstention au premier tour seulement de l'élection présidentielle	2
10. Abstention au deuxième tour seulement des législatives	2
	89

\*tableau réalisé sur 13 150 inscrits d'un échantillon représentatif des bureaux de vote parisiens lors de cinq scrutins (élections européennes de 1979, deux tours de l'élection présidentielle, puis des élections législatives de 1981) ; trente-deux itinéraires étaient possibles : tous ont été empruntés mais les onze itinéraires retenus regroupent 89 % des inscrits permanents.

Source : Subileau (Françoise), Toinet (Marie-France), « Le jeu de l'abstention dans les variables électorales », dans Lancelot (Alain) (dir.), *1981 : les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Presses de Sciences Po), 1986, p. 243.

#### LA DIMENSION GAUCHE-DROITE

Depuis plus de vingt ans, les enquêtes d'opinion proposent régulièrement aux personnes interrogées de se classer sur une **échelle gauche-droite** : l'examen de cet « auto-positionnement » et de son évolution permet d'apprécier l'importance et les limites de la distinction entre gauche et droite, profondément inscrite dans l'histoire et dans la culture politique des Français. On annonce régulièrement la disparition des notions de gauche et de droite, tout spécialement depuis quelques années : qu'en est-il en réalité ?

#### **En vingt ans : moins de « centristes » mais davantage de « refus de répondre ».**

La proportion des Français qui acceptent de se classer soit à gauche, soit à droite ne diminue nullement : 54 % en 1964 et 59 % en 1966 contre 59 % en 1985 et 57 % en 1987.

On note simultanément un affaiblissement de la position « centriste », qui s'est un peu accentué dans l'enquête la plus récente (tableau 1).

On pourrait donc conclure à la permanence d'une forte distinction gauche-droite, s'il n'y avait aussi une évolution des refus d'« auto-positionnement » : de l'ordre du dixième dans les années soixante, ils ont augmenté dans les années quatre-vingt jusqu'à concerner aujourd'hui plus d'une personne sur cinq.

Dans l'enquête de 1987, une question supplémentaire a permis de contrôler le phénomène et de constater qu'il est sans doute un peu sous-estimé par l'échelle habituelle : en effet pour 26 % des personnes interrogées, se situer par rapport à la gauche et à la droite « ne veut rien dire » (tableau 2).

#### **Le trait dominant : un profond ajustement du système partisan au clivage gauche-droite.**

Si l'on croise l'« auto-positionnement » sur l'axe gauche-droite et la réponse à la question « Quel est le parti dont vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ? » on obtient le tableau 3.

Les Français qui se sentent proches des partis de gauche se reconnaissent largement dans « la gauche » et ceux qui sympathisent avec les formations de l'actuelle majorité ou le Front national se déclarent volontiers « de droite ».

Cependant le « centre » est présent dans chacun des deux ensembles partisans et il pèse pour un tiers parmi les sympathisants des mouvements écologistes.

A l'intérieur de chacun des deux « blocs », on perçoit des différences.

D'un côté, le PC trouve la majorité de ses soutiens dans la catégorie la plus nettement à gauche et ne recueille que des miettes au centre, alors que le PS s'étale effectivement de la gauche au centre, avec un fort contingent de sympathisants de centre-gauche.

Sur l'autre versant, les deux formations de la majorité parlementaire reçoivent de toutes les familles, mais suivant une composition nettement plus orientée à droite pour le RPR, que pour l'UDF.

En regard, l'ensemble CNI-Front national (qui trouve paradoxalement quelques partisans à gauche) est le seul à s'ancrer majoritairement dans la famille la plus à droite.

Ces observations n'ont rien qui puisse étonner, mais elles précisent quelques données de la situation politique actuelle.

On note un certain repli par rapport aux catégories traditionnelles de la gauche et de la droite. Cette désaffection est peut-être plus grande qu'il n'y paraît car le vocabulaire s'impose encore, alors même que son contenu s'est estompé.

En tout cas, les Français sont plus nombreux que jamais à récuser **explicitement** la distinction sans se réfugier dans le « marais » centriste. On peut y lire les conséquences du « désenchantement » politique des années quatre-vingt et la prise en compte des effets limités de l'alternance.

Par ailleurs, et tout à fait logiquement, **la majorité des Français se situe clairement dans le système partisan bipolaire.**

Comme l'expriment la plupart des élections partielles, le clivage entre hommes et forces de gauche d'une part, hommes et forces de droite d'autre part, n'est pas en train de disparaître. On peut même penser que le classement sur l'axe gauche-droite est actuellement un excellent « prédicteur » des comportements électoraux et du sens de leur évolution.

Seule l'ampleur des « refus de répondre » interdit d'en tirer directement une appréciation des rapports de force, parce que nous ne mesurons pas du tout comment se fera — à quel niveau, dans quel sens ? — la mobilisation de ces électeurs qui ne veulent actuellement s'identifier ni à la gauche, ni à la droite.

J. R.

Tableau 1. Auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite de 1964 à 1987

Familles politiques	1964 (1)	1966 (1)	1985 (2)	1987 (3)
Gauche	13	16	11	12
	29	35	30	33
Centre-gauche	16	19	19	21
Centre	36	31	27	22
Centre-droit	15	17	22	17
	25	24	29	24
Droite	10	7	7	7
Sans réponse	10	10	14	21
	100 %	100 %	100 %	100 %

(1) enquêtes SOFRES de juin 1964 et mai 1986 publiées dans Deutsch (Emeric), Lindon (Denis), Weil (Pierre), *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Les Editions de Minuit, 1966.

(2) enquête nationale SOFRES-OIP, novembre 1985.

(3) enquête nationale BVA-OIP, octobre 1987.

Tableau 2. Acceptation du classement gauche-droite en 1987

« En France aujourd'hui, certains se situent par rapport à la gauche et à la droite, d'autres refusent le classement. Vous-même, vous situez-vous... »

Plutôt à gauche	31 %
Plutôt au centre	15 %
Plutôt à droite	21 %
Pour vous, cela ne veut rien dire	26 %
Sans réponse	7 %

Source : enquête BVA-OIP, octobre 1987.

Tableau 3. Auto-positionnement gauche-droite et préférence partisane

Parti le plus proche	Familles politiques						S. R.
	Gauche	Centre-gauche	Centre	Centre-droit	Droite		
PC	59	30	6	—	—	5	100 %
PSU, extrême gauche	41	37	16	2	1	3	100 %
PS, MRG	20	51	21	2	—	6	100 %
Ens. partis de gauche	28	46	18	2	—	6	100 %
UDF	—	1	32	50	9	8	100 %
RPR	—	2	16	57	18	7	100 %
CNI, FN	1	5	15	17	54	7	100 %
Ens. partis de droite	—	2	22	48	21	7	100 %
Ecologistes	7	11	33	12	4	33	100 %
Sans réponse	3	8	25	7	3	54	100 %

Source : enquête BVA-OIP, octobre 1987.

#### LE NIVEAU D'INTEGRATION RELIGIEUSE

La relation entre appartenance au catholicisme et vote de droite d'une part, détachement religieux et vote de gauche d'autre part, appartient pour l'essentiel, pourrait-on dire, au passé.

En effet, **de multiples transformations ont affecté l'univers religieux** : conséquences de Vatican II, développement d'un catholicisme engagé à gauche, mais aussi baisse importante des taux de pratique religieuse et crise dans le recrutement du clergé (donc diminution de sa capacité d'encadrement social).

Par ailleurs, **le paysage politique a lui-même changé** : évolution des partis de gauche et du syndicalisme, place désormais plus que mineure des litiges religieux dans le débat politique.

De façon plus générale, on pouvait estimer qu'à la modernisation de la société correspondrait celle des enjeux, la composante idéologique perdant de son importance au profit de la dimension socio-économique.

On avait constaté, à partir d'enquêtes réalisées à l'occasion des élections présidentielle de 1965 et législatives de 1967, que le vote variait davantage en fonction du niveau de pratique religieuse des individus que de toute autre caractéristique.

En 1967, 81 % des votants sans religion choisissaient la gauche contre seulement 11 % des catholiques pratiquants réguliers (pratiquants irréguliers : 33 % — non-pratiquants : 61 %).

Depuis 1967, les transformations de la société se sont poursuivies, sinon accélérées, tant d'un point de vue socio-économique que politique et culturel.

Pourtant, lors des élections législatives de 1978 et présidentielles de 1974 et 1981, **la relation entre pratique religieuse et vote est demeurée très proche de celle observée en 1965 et 1967** (tableaux 1 et 2).

Il en est de même pour les élections législatives de 1986 : le vote en faveur de chacune des tendances de gauche diminue, celui en faveur de chacune des tendances de droite augmente à mesure que s'élève le niveau de pratique religieuse (une exception, toutefois, le vote pour le Front national est indépendant du niveau de pratique religieuse).

De 1967 à 1986, les catholiques pratiquants (réguliers et occasionnels) « sont restés ancrés à droite, manifestant un conservatisme que les transformations de l'Eglise depuis le concile de Vatican II ont à peine entamé » (Mayer, 1986).

En revanche, c'est parmi les non-pratiquants et les sans religion que la proportion de gauche a diminué. Ce reflux s'explique pour l'essentiel par celui du PC, reflux que ne compense pas entièrement la progression du PS. Parmi les sans religion, 81 % votaient à gauche en 1978 (PC : 46 % — PS : 26 %) ; ils ne sont plus que 72 % à le faire en 1986 (PC : 21 % — PS : 47 %).

Que signifient ces résultats ?

On a montré que la pratique religieuse (définie à partir de la fréquence de l'assistance à la messe) constitue un bon indicateur de ce que nous nommons **niveau d'intégration religieuse**, c'est-à-dire du degré d'appartenance au groupe catholique et d'adhésion à une vision du monde où se combinent pratiques, croyances religieuses, accord avec les positions de l'Eglise, mais aussi normes, valeurs et conception de l'ordre social et politique légitime (comme le montrent des analyses qualitatives aussi bien que quantitatives).

La substitution à l'assistance à la messe d'autres indicateurs tels que la prière, pratique intime dont la signification d'expérience religieuse personnelle n'est pas niable, ou tels que des mesures de croyances, ne modifient pas la nature de la relation entre niveau d'intégration religieuse et comportement politique.

Le vote apparaît bien en relation, non seulement avec les dimensions socio-politiques ou éthiques de l'organisation symbolique prévalant dans le catholicisme, mais aussi avec ses dimensions proprement religieuses, c'est-à-dire avec le noyau de croyances aux réalités surnaturelles et les rituels, dont tout suggère le rôle considérable dans la structuration des représentations, des sentiments et des conduites.

De façon plus générale, les résultats font apparaître les implications extrêmement résistantes et profondes sous-jacentes aux comportements politiques, et le rôle, dans le choix électoral, de ces systèmes symboliques, affectivement valorisés et dont la formation chez l'individu commence dès la première socialisation.

En définitive, même s'il est vrai que la pratique religieuse a reculé (messe une fois par semaine : 20 % en 1966 et 11 % en 1986), les propensions à tel ou tel vote, liées aux différents niveaux de pratique religieuse, ont peu varié.



Pratiquants réguliers (tous les dimanches et mensuels)	2	1	13	3	50	26	5	16	81
Pratiquants occasionnels	6	4	26	2	37	23	2	36	62
Non-pratiqu.	18	3	34	4	22	17	2	55	41
Sans religion	39	7	30	8	6	7	3	76	16

Source : sondage SOFRES-*Le Nouvel Observateur*.

### L'AGE

1. **Intérêt pour la politique et maturité ont partie liée** : l'intérêt pour la politique, toujours d'ampleur modérée (45 % de fort intérêt au point culminant) dessine une courbe en cloche en fonction de l'âge. Il augmente jusqu'à 35 ans, connaît un palier jusque vers 50 ans, puis rediminue ensuite. L'absence totale d'intérêt pour la politique est pratiquement aussi fréquente après 70 ans qu'entre 18 et 25 ans (tableau 1).

2. **Refuser de se situer sur la dimension gauche-droite, ne pas déclarer de proximité partisane constituent des phénomènes de jeunesse, mais de jeunesse prolongée**. Le mouvement ne s'inverse guère avant 35 ans, âge, rappelons-le, qu'il faut aussi attendre pour que le taux de non-inscription sur les listes électorales tombe au-dessous de 10 %. Les attitudes de retrait tendent à ré-augmenter après 65 ans mais dans des proportions qui n'ont rien de comparable avec celles observées dans les classes d'âge les plus jeunes (tableau 2).

3. **A chaque âge, ses thèmes de mobilisation** : une participation éventuelle ou réelle à une association pour les droits de l'homme, c'est l'affaire des plus jeunes. Dès 18 ans, l'intérêt pour ce sujet de préoccupation diminue, mais le mouvement devient particulièrement sensible après 45 ans.

La participation à une association religieuse, c'est l'affaire des plus vieux : l'intérêt pour ce type d'association augmente régulièrement avec l'âge, notamment après 35-40 ans.

Les syndicats, les partis politiques mobilisent surtout les classes d'âge intermédiaires. Les partis politiques n'attirent jamais qu'une très faible minorité d'individus, avec pourtant une légère augmentation entre 35 et 45 ans. Les syndicats mobilisent davantage mais avec un net « manque à gagner » aux deux extrémités de l'échelle. On n'est pas attiré par les syndicats dès l'entrée dans la vie active, on semble s'en retirer longtemps avant l'âge de la retraite (tableau 3).

4. De 1967 à 1978, les gains de la gauche sont d'autant plus marqués que l'on appartient aux classes d'âge les plus jeunes. Symétriquement de 1978 à 1986, le recul de la gauche est d'autant plus marqué que l'on remonte dans l'échelle des âges (-4 chez les 25-34 ans, -6 chez les 35-49 ans, -10 chez les 50-64 ans). **Mais attention, en 1986, les plus jeunes, les 18-24 ans, se sont montrés nettement plus conservateurs que leurs aînés immédiats.**

A. P.

Tableau 1. Intérêt pour la politique selon l'âge

Beaucoup, assez ; pas du tout.

Source : données OIP, novembre 1985.

Tableau 2. Refus de classement sur l'axe gauche-droite et absence de proximité partisane selon l'âge

Refus d'autoclassement sur l'axe gauche-droite ; pas de proximité partisane déclarée.

Source : données OIP, 1985.

Tableau 3. Taux de participation déclarée à une association selon l'âge

Pour les droits de l'homme ; association religieuse ; syndicat ; parti politique.

Source : données OIP, novembre 1985.

Tableau 4. L'évolution du vote de gauche selon l'âge de 1967 à 1986

Source : Mayer (Nonna), « Pas de chrysanthèmes pour les variables sociologiques », dans Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard) (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite pour la gauche, op. cit.*

#### LES FEMMES

**Les électrices ont changé**, au point qu'elles pourraient bien décider de l'issue du prochain scrutin présidentiel.

Pendant près de trente ans, elles se sont montrées plus abstentionnistes et plus conservatrices que les hommes, puis, au cours des années soixante-dix, elles se sont mises à voter autant qu'eux et l'écart entre les choix masculin et féminin a décliné.

**En 1986**, une autre étape a été franchie : **pour la première fois, les femmes ont autant que les hommes soutenu la gauche** et elles ont plus qu'eux favorisé le Parti socialiste.

De surcroît, dans certains groupes (les moins de 50 ans, les cadres moyens et supérieurs, les chômeurs et les étudiants), elles ont appuyé plus que les électeurs l'ensemble des listes de gauche (tableaux 1 et 2). Parmi les 18-20 ans par exemple, 53 % des filles mais seulement 40 % des garçons ont voté à gauche.

Parallèlement, les femmes ont moins souvent soutenu le Front national. Celui-ci n'a recueilli, chez les 18-20 ans, que 7 % de leurs suffrages contre 15 % chez les garçons ; au sein du monde étudiant, les chiffres s'élèvent respectivement à 5 % et 13 %, chez les chômeurs à 8 % et 19 %, chez les cadres moyens à 3 % et 12 %.

Outre la progression des femmes dans le monde du travail, qui favorise, on le sait, l'attraction pour la gauche, **trois raisons pourraient expliquer ce mouvement** :

- l'attachement des électrices à une sorte de « **féminisme ordinaire** » qui les incite à défendre leurs acquis,
- leur **réticence face à la violence**,
- leur **condamnation des inégalités sociales**.

Tout milite, pour l'instant, en faveur d'un renforcement de ces motivations et laisse entendre que les zones de force de la gauche, et spécialement des socialistes, se situent désormais dans l'électorat féminin.

L'évolution du vote des femmes a-t-elle été jusqu'à son terme ?

Non si la France doit connaître, avec retard, ce que les Anglo-Saxons désignent par « **gender gap** », phénomène apparu au début des années quatre-vingt, dans un certain nombre de pays, et qui manifeste **une inversion des différences** entre les comportements électoraux selon le sexe.

Désormais, aux Etats-Unis comme au Canada, en Suède, en Norvège, au Danemark comme aux Pays-Bas, ce sont les hommes qui penchent du côté des conservateurs, les femmes du côté des « progressistes » (tableau 3).

Si tel devenait le cas en France, François Mitterrand, qui a perdu les élections présidentielles de 1965 et de 1974 à cause des femmes, pourrait bien, en 1988, gagner un deuxième mandat grâce à celui-ci.

D'ailleurs, à six mois de l'élection, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (55 % contre 50 %) à souhaiter une candidature du président sortant (BVA, 15-20 octobre 1987).

Elles sont aussi plus nombreuses à déclarer vouloir voter pour lui, au premier comme au deuxième tour (Michel Rocard ne bénéficie pas de la même faveur féminine).

A droite, aucun candidat ne se distingue comme « l'élu » des Françaises, et on en vient à se demander si la candidature d'une Simone Veil n'aurait pas fait mieux pour cristalliser, de ce côté de l'échiquier, le vote des femmes.

Car, phénomène encore sans précédent, celles-ci, rejetant toute tentation misogyne, se mettent à « préférer les femmes », au moins lorsqu'elles ont nom Simone Veil... ou Michèle Barzach. En octobre 1987, Simone Veil recueillait 58 % de bonnes opinions auprès des femmes contre 46 % auprès des hommes.

J. M.-L., M. S.

Tableau 1. Le vote aux élections législatives du 16 mars 1986 selon la profession et le sexe

Profession de l'interviewé	Sexe	Total gauche	Dont PS	Total droite	Dont FN
Ouvrier	Homme	60	32	40	14
	Femme	59	36	38	12
Employé	Homme	60	44	39	10
	Femme	51	35	48	9
Cadre moyen	Homme	44	34	55	12
	Femme	60	48	39	3
Cadre supérieur	Homme	40	37	59	5
	Femme	55	42	44	4
Commerçant artisan	Homme	20	16	80	16
	Femme	21	20	78	13
Etudiant	Homme	41	33	58	13
	Femme	45	38	54	5
Chômeur	Homme	47	24	52	19
	Femme	52	34	48	8
Retraité	Homme	37	24	63	13
	Femme	32	24	67	7
Femme au foyer		33	24	65	8

Source : sondage « sortie des urnes » IFOP, 16 mars 1986.

Tableau 2. Le vote aux élections législatives du 16 mars 1986 selon l'âge et le sexe

Age	Sexe	Total gauche	Dont PS	Total droite	Dont FN
-----	------	--------------	---------	--------------	---------

18-24 ans	Homme	44	34	55	13
	Femme	49	36	49	8
25-29 ans	Homme	53	36	45	11
	Femme	60	45	38	5
30-34 ans	Homme	55	38	45	11
	Femme	55	43	44	6
35-49 ans	Homme	44	33	55	8
	Femme	47	34	52	7
50-64 ans	Homme	37	25	62	14
	Femme	34	26	65	10
65 ans et plus	Homme	33	19	67	11
	Femme	25	20	74	6
Total	Homme	44	31	55	12
	Femme	45	33	54	7

Source : sondage « sortie des urnes » IFOP, 16 mars 1986.

Tableau 3. « Gender gap » aux Etats-Unis et dans les pays nordiques

	Etats-Unis, 1984	Suède, 1985	Norvège, 1985	Pays-Bas, 1982
	Vote Mondale	Vote socialiste	Vote « labour »	Vote socialiste
Femme	42	46	34	34
Homme	37	41	30	30
« Gender gap » (F-H)	+5	+5	+4	+4

#### LA SITUATION PROFESSIONNELLE

La situation professionnelle des individus exerce une influence décisive sur leur comportement électoral. En témoignent les sondages et les intentions de vote des Français, à quelques mois de l'élection présidentielle de 1988 (tableaux 1 et 2).

Un premier clivage oppose **ceux qui ont un emploi à ceux qui en sont privés**.

Les chômeurs placent plus souvent leur espoir dans les candidats de gauche, dans une proportion qui atteint 70 % des intentions déclarées s'ils ont au second tour à choisir entre l'actuel Premier ministre et le président sortant.

Mais Le Pen, au premier tour, fait chez eux son meilleur score (14 %).

Un second clivage oppose les **indépendants** aux **salariés**. Les actifs propriétaires de leurs moyens de production ou d'échange votent en majorité pour la droite ou l'extrême droite, ceux qui sont soumis aux ordres d'un patron votent en majorité pour la gauche.

C'est entre les indépendants et les salariés du secteur public que l'écart est le plus marqué. Ces derniers ne font pas confiance aux candidats de la droite pour défendre la fonction publique et le secteur nationalisé contre les sirènes du libéralisme.

Dans l'hypothèse d'un second tour opposant Chirac à Mitterrand ou Rocard, ils seraient plus des deux tiers à choisir le candidat de gauche (contre un travailleur indépendant sur trois).

**D'une profession à l'autre**, même si l'on s'en tient à une classification sommaire, **les écarts sont également importants.**

Le vote de gauche est le plus fréquent chez les ouvriers (70 % de votants Mitterrand face à Chirac) ; mais le candidat communiste y recueille moins de voix que celui de l'extrême droite (8 contre 13 %), et c'est aux candidats socialistes qu'iraient au premier tour près de la moitié de leurs suffrages.

A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, le niveau de vote pour la gauche décroît. Mais celui-ci reste majoritaire chez les « salariés moyens », quels que soient les candidats en présence.

Le rapport gauche/droite ne s'inverse que chez les cadres supérieurs. Le vote de gauche atteint son minimum chez les agriculteurs, commerçants et artisans. Au total le niveau de vote pour la gauche chute de 30 à 40 points, selon les hypothèses de candidatures, quand on passe des ouvriers aux « patrons ».

La crise n'a pas estompé les clivages socioprofessionnels et les conflits de classe.

L'issue des élections dépendra de la **mobilisation électorale** qui variera selon les catégories socioprofessionnelles.

Le poids des non-inscrits et des abstentionnistes croît à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale, et que l'on atteint les catégories les plus enclines à voter pour la gauche.

C'est chez les ouvriers que la proportion des non-votants est, de loin, la plus élevée (25 %, contre 16 % chez les agriculteurs).

Quant à ceux qui iront voter, leur choix dépendra de l'**équation personnelle des présidentiables.**

En cet automne 1987, Barre réussit mieux que Chirac chez les cadres moyens et les employés (+8), chez les salariés du public (+7) ; Chirac l'emporte chez les indépendants (+6) ; Mitterrand devance Rocard partout, surtout chez les ouvriers (+28).

Le rapport gauche/droite s'inverse au second tour selon qu'il oppose Rocard à Barre (47/53) ou Mitterrand à Chirac (55/45).

Quels que soient les concurrents en lice, au premier comme au second tour, **la hiérarchie des CSP, classées par niveau croissant des votes pour la gauche, est la même que lors des deux dernières élections présidentielles** (tableau 3).

Malgré les bouleversements du paysage économique, social et politique intervenus depuis lors, la situation professionnelle continue à structurer les choix électoraux des Français.

N. M.

Tableau 1. Intentions de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle de 1988

Intentions de vote %	Arlette Laguiller	André Lajoinie	François Mitterrand	Michel Rocard	Gauche	Raymond Barre	Jacques Chirac	Droite	Jean-Marie Le Pen
Statut professionnel									
Indépendant	2	3	16	10	31	25	31	56	13
Salarié du privé	2	5	34	11	52	20	18	38	10

Salarié du public	3	5	36	14	58	21	13	34	8
Chômeur	3	5	41	8	57	18	11	29	14
Profession de l'interviewé									
Agriculteur	—	6	15	6	27	27	32	59	14
Commerçant artisan	2	—	13	12	27	27	32	59	14
Cadre supér. prof. libérale	1	5	24	12	42	24	24	48	10
Cadre moyen employé	2	4	35	12	53	23	16	39	8
Ouvrier	3	8	38	9	58	12	17	29	13
Inactif	1	6	30	9	46	23	21	44	10
Total	2	5	31	10	48	22	20	42	10

Cumul enquêtes BVA non publiées, juin-septembre 1987 (3 000 interviews).

Tableau 2. Intentions de vote pour le second tour de l'élection présidentielle de 1988

Intentions de vote %	Michel Rocard	Raymond Barre	François Mitterrand	Raymond Barre	Michel Rocard	Jacques Chirac	François Mitterrand	Jacques Chirac
Statut professionnel								
Indépendant	32	68	32	68	33	67	35	65
Salarié du privé	51	49	56	44	58	42	60	40
Salarié du public	58	42	60	40	66	34	67	33
Chômeur	59	41	67	33	65	35	70	30
Profession de l'interviewé								
Agriculteur	30	70	31	69	31	69	30	70
Commerçant artisan	30	70	27	73	28	72	31	69
Cadre supér. prof. libérale	38	62	43	57	46	54	48	52
Cadre moyen employé	50	50	54	46	58	42	60	40
Ouvrier	62	38	68	32	66	34	70	30
Inactif	44	56	49	51	50	50	55	45

Total	47	53	51	49	53	47	56	44
-------	----	----	----	----	----	----	----	----

Cumul enquêtes BVA non publiées, juin-septembre 1987 (3 000 interviews).

Tableau 3. Votes déclarés au second tour des élections présidentielles de 1974 et 1981

Votes déclarés %	1974, François Mitterrand	1974, Valéry Giscard d'Estaing	1981, François Mitterrand	1981, Valéry Giscard d'Estaing
Profession de l'interviewé				
Agriculteur	28	72	32	68
Commerçant artisan	33	67	36	64
Cadre supérieur profession libérale	44	56	45	55
Cadre moyen employé	53	47	62	38
Ouvrier	73	27	72	28
Inactif	45	55	45	55
Total	49	51	52	48

Sondages post-électorales SOFRES-*Le Nouvel Observateur*.

#### L'« EFFET PATRIMOINE »

L'attachement des Français à la propriété est ancien, au fondement de notre culture nationale, entretenu par la pérennité du Code civil et de ses dispositions successorales.

En 1978, une enquête post-électorale du CEVIPOF a montré que le niveau de revenu ne jouait qu'un rôle secondaire dans la détermination du vote, mais que **la structure plus ou moins diversifiée du patrimoine départageait en revanche la gauche et la droite.**

Quel que soit le niveau de revenu, la gauche l'emporte toujours chez ceux qui n'ont aucun élément de patrimoine ; corrélativement, la droite l'emporte toujours chez ceux qui ont un patrimoine de rapport comportant deux ou trois éléments au moins (livret de caisse d'épargne, compte sur livret ou compte à terme, bons d'épargne, bons du Trésor, bons de caisse, placement épargne logement, valeurs mobilières, immobilier de rapport).

Cette crispation des possédants — petits ou grands — sur leur patrimoine s'est encore accentuée au détriment de la gauche entre 1981 et 1986.

Elle implique le déplacement du sentiment d'insécurité des personnes vers les biens.

Elle explique, aussi, la montée de la revendication sécuritaire pendant cette période, revendication dont on sait le rôle qu'elle a joué dans la reconquête du pouvoir par la droite.

Si l'on peut d'ores et déjà affirmer que cette dimension patrimoniale jouera un rôle de premier plan dans l'issue du prochain scrutin présidentiel, il est difficile d'indiquer dès aujourd'hui dans quel sens ce rôle s'exercera, compte tenu des **modifications intervenues depuis 1981 dans l'économie des patrimoines.**

Paradoxalement, c'est sous un gouvernement socialiste à participation communiste que la Bourse est sortie de près de vingt ans de stagnation des cours et que sa clientèle s'est élargie. Dans le même temps et à la

différence des périodes précédentes, l'immobilier — à l'exception du marché parisien, très particulier — augmentait sensiblement moins que l'indice général des prix à la consommation, tandis que l'indice CAC des actions passait de 97,4 en 1978 à 397,8 en 1986. Cette situation exceptionnellement florissante de la Bourse risque de voler en éclats si les krachs successifs intervenus à partir d'octobre se terminent, comme en 1962, par une stagnation des cours.

**L'élargissement important et récent de la clientèle boursière** double cette incertitude économique d'une incertitude politique.

Quatre strates de petits ou moyens porteurs — 5 millions de personnes, dix fois plus qu'en 1976 — sont aujourd'hui directement concernés par l'effondrement des marchés financiers :

1 les plus anciens, détenteurs depuis toujours d'un portefeuille mobilier, recrutés exclusivement chez les cadres supérieurs et les professions libérales ;

2 les détenteurs de parts de « sicav Monory » — relayées par le compte épargne action de Jacques Delors en 1982 — qui ont constitué un premier élargissement, à partir de 1979, de la clientèle boursière ;

3 les spéculateurs, plus jeunes, individuels ou regroupés dans des clubs d'investissement — on dénombre plus de 10 000 de ces clubs aujourd'hui — attirés par la flambée mondiale des cours à partir de 1983 ;

4 enfin, les acquéreurs d'actions des entreprises privatisées, motivés par l'assurance de plus-values rapides, dont on estime qu'ils représentent un ménage sur quatre en 1987.

La déconvenue de ces deux derniers groupes risque de substituer aux « déçus du socialisme » de mars 1986 des « **déçus du capitalisme** ».

François Mitterrand ne s'y est pas trompé qui, dès le 22 octobre 1987 au forum de *L'Expansion*, indiquait : « Mon premier souci a été aux actionnaires, qui ont vécu un grand moment d'angoisse. »

Ils peuvent toutefois n'être que des déçus du capitalisme populaire cher à Edouard Balladur, et reporter leurs espoirs sur Raymond Barre.

Dans tous les cas, en l'absence d'une probable remontée des cours à leurs niveaux antérieurs, le pari de constituer en France un véritable capitalisme populaire semble bien perdu, si tant est qu'un tel pari ait jamais été crédible.

En témoigne ce propos d'un agent de change rapporté par Gérard Moati : « La France devient actionnaire. Une révolution ? Quand vous vendez pour 400 francs un titre d'entreprise privatisée dont tout le monde est sûr qu'il en vaudra 500 un mois plus tard, n'allez pas ensuite vous extasier sur l'explosion du capitalisme populaire. » *L'Expansion*, 16 avril 1987.

J. C.

Pour en savoir plus :

Capdevielle (Jacques), *Le fétichisme du patrimoine. Essai sur un fondement de la classe moyenne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Presses de Sciences Po), 1986, p. 133-314 ;

Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard) *et al.*, *France de gauche, vote à droite ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Presses de Sciences Po), coll. « Références académiques », 2<sup>e</sup> édition, 1988.

Les organisations professionnelles ont-elles à donner des consignes lors des consultations électorales ? L'expérience passée des élections présidentielles montre que certaines centrales l'ont fait et que cette intervention est moins bien comprise dans la période récente sans que son efficacité soit véritablement mesurée.

#### **Quatre échéances, quatre débats.**

Les syndicats ne sont pas, *de facto*, en dehors du circuit de la consultation pour le pouvoir, non seulement parce qu'ils sont capables de mettre au service d'un candidat leurs forces militantes, les moyens de persuasion dont ils disposent mais parce qu'ils se reconnaissent davantage dans certains programmes. De 1965 à 1981, les trois principales centrales de salariés ont eu à se prononcer, parfois de manière très conflictuelle, sur la position à adopter face aux scrutins présidentiels. Leurs positions sont consignées dans le tableau 1.

#### **La « politisation » majoritairement rejetée.**

Le rappel des résultats d'un sondage réalisé en 1969 auprès d'ouvriers d'industrie montre que les réserves vis-à-vis de la politisation des syndicats ne sont pas un phénomène nouveau (tableau 2). Malgré les discontinuités des enquêtes et la modification du libellé des questions, les sondages plus récents confirment que l'intervention des syndicats dans le champ politique n'a jamais paru évidente en France. Les données de 1982 manifestent une réactivation de la méfiance envers une subordination de l'action syndicale aux impératifs de la gestion « socialo-communiste » (tableau 3).

#### **Efficacité des prises de positions syndicales.**

En étudiant le cas de la grève du Joint français dans les années soixante-dix, Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier ont mis en évidence les difficultés méthodologiques rencontrées pour appréhender la relation entre la participation à une grève et l'évolution des convictions politiques. De leur travail, il est possible d'inférer l'absence de relation univoque entre l'implication dans des luttes économiques et la formation des choix électoraux. Les sondages qui permettent de relier la proximité syndicale avec l'orientation du vote, en 1974 et en 1981, montrent les écarts qui existent entre les options syndicales et les choix présidentiels (tableau 4 et 5).

R. M.

Pour en savoir plus :

Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), Lorant (Guy), *La grève du Joint français. Les incidences politiques d'un conflit social*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Presses de Sciences Po), 1975, 168 p. ;

Mouriaux (René), *Syndicalisme et politique*, Paris, Editions ouvrières, 1985, 214 p.

Tableau 1. Positions confédérales devant les élections présidentielles de 1965 à 1981

Elections présidentielles	CGT	CFDT	FO
1965, 1 <sup>er</sup> tour	Soutien à François Mitterrand	Pas de choix 33 <sup>e</sup> congrès, 11-14 novembre 1965	Pas de consigne
1965, 2 <sup>e</sup> tour	Soutien à François	Pas de consigne	Pas de consigne

	Mitterrand		
1969, 1 <sup>er</sup> tour	Soutien à Jacques Duclos	Pas de consigne	Pas de consigne
1969, 2 <sup>e</sup> tour	Abstention	Soutien à Alain Poher	Pas de consigne
1974, 1 <sup>er</sup> tour	Soutien à François Mitterrand	Soutien à François Mitterrand	Pas de consigne malgré des demandes contraires
1974, 2 <sup>e</sup> tour	Soutien à François Mitterrand	Soutien à François Mitterrand contre « le candidat de l'illusion ». Edmond Maire, <i>Le Monde</i> , 15 mai 1974	Pas de consigne
1981, 1 <sup>er</sup> tour	Accord sur le programme de Georges Marchais	Soutien à François Mitterrand	Pas de consigne
1981, 2 <sup>e</sup> tour	Soutien à François Mitterrand	Soutien à François Mitterrand	Pas de consigne

Tableau 2. Opinions des ouvriers sur la politisation des syndicats en 1969

Certains disent : « Les ouvriers ne devraient plus suivre les organisations syndicales parce qu'elles s'occupent trop de politique et pas assez de la défense professionnelle des travailleurs. » Etes-vous :

plutôt d'accord 54 %

plutôt pas d'accord 36 %

sans réponse 10 %

Sondage IFOP, juillet-août 1969, auprès de 1 116 ouvriers français d'industrie selon la méthode des quotas. Adam (Gérard), Bon (Frédéric), Capdevielle (Jacques) *et al.*, *L'ouvrier français en 1970. Enquête nationale auprès de 1 116 ouvriers d'industrie*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Presses de Sciences Po), 1971, p. 157.

Tableau 3. Opinions des Français sur les mobiles des syndicats en 1981 et 1982

1981. Est-ce qu'à votre avis les décisions syndicales sont prises en tenant compte d'abord		1982. D'une manière générale, en France, pensez-vous que les syndicats se soucient surtout	
— de l'intérêt des travailleurs	34	— de la défense des intérêts des salariés	26
— des préoccupations politiques	30	— ou qu'ils obéissent d'abord à des motivations idéologiques	63
— des deux	25	— sans opinion	11
— sans opinion	11		
	100 %		100 %

Sources : 1981, SOFRES-*Le Figaro Magazine*, mai 1981 ; 1982, BVA-*Le Point*, mars 1982.

Tableau 4. Intentions de vote des sympathisants des syndicats de salariés à l'élection présidentielle de 1974

Ont l'intention de voter pour :	CGT	FEN	CFDT	FO	CGC	Syndicats autonomes
Mitterrand	82	75	54	48	20	31
Giscard d'Estaing	4	14	23	26	50	26
Chaban-Delmas	7	2	13	19	23	25
Royer	1	4	2	3	2	13
Extrême gauche	3	2	4	1	—	—
Miller	1	1	1	1	1,5	2
Le Pen	0,5	1	1	1	1,5	1
Autres	1,5	1	2	1	1	2
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sondage IFOP-*Le Point*, avril 1974.

Tableau 5. Intentions de vote des sympathisants de la CGT, de la CFDT et de FO à l'élection présidentielle de 1981

	Syndiqués CGT	Syndiqués CFDT	Syndiqués FO
Georges Marchais	58	14	12
Candidats d'extrême gauche	3	16	12
François Mitterrand	22	50	33
Michel Crépeau	0,5	2	5
Brice Lalonde	2	7	2
Valéry Giscard d'Estaing	7	6	23
Jacques Chirac	6	3	17
Michel Debré	0,5	1	2
Marie-France Garaud	1	1	2
Michel Jobert	1	—	2
	100 %	100 %	100 %

Sondage SOFRES-*Le Nouvel Observateur*, avril 1981.

#### LES GRANDS ENSEMBLES DE BANLIEUE

La participation électorale dans les grands ensembles et les banlieues ouvrières n'a cessé de baisser de 1981 à 1986.

Dans un échantillon de trente villes réparties dans tout le pays, on a observé un taux d'abstention supérieur à la moyenne nationale de 5 points à l'élection présidentielle de 1981, de 11 points aux élections européennes de 1984, de 13 points aux dernières élections législatives.

**En 1986, dans les bureaux de vote des grands ensembles, plus d'un électeur inscrit sur trois s'abstient.** Cette moyenne est largement dépassée dans quelques cas. La plus grande mobilité résidentielle des habitants des grands ensembles peut majorer le phénomène de fausse inscription et contribuer à une relative surévaluation de l'abstention, mais l'ampleur de la tendance observée ne saurait en dépendre.

On a pu vérifier dans quelques cas **l'étroite relation entre le développement du chômage et la progression de l'abstention.**

Les bureaux de vote où l'on recense le plus grand nombre de demandeurs d'emploi sont aussi les plus abstentionnistes.

Cette observation ne constitue pas seulement une indication sur le comportement électoral des chômeurs eux-mêmes, mais aussi sur celui de leur entourage familial et relationnel.

Dans les quartiers de grands ensembles, caractérisés par une forte composante de population étrangère, le recul de la participation, et un faible taux d'inscription sur les listes électorales, semblent le signe d'une marginalisation des habitants vis-à-vis du système représentatif.

La progression de l'abstention dans les bureaux de vote des grands ensembles s'accompagne d'un **recul très marqué du vote communiste.**

Ce recul est plus prononcé dans les quartiers nettement orientés à gauche où le PC réalise des résultats très supérieurs à ses scores nationaux (27,4 % des suffrages exprimés en 1981, 17,4 % en 1986).

Entre 1981 et 1986, il perd 10 points dans les bureaux de vote des grands ensembles, contre 7 en moyenne dans les villes où sont situés ces grands ensembles et 5 nationalement. Le PC parvient toutefois à réduire ses pertes dans les villes dont il dirige les municipalités et là où il conserve des capacités d'encadrement militant.

Où sont allés les électeurs communistes ? Dans un tiers des cas, les pertes du PC dépassent nettement les progrès de l'abstention.

Dans les grands ensembles, les transferts bénéficient peu généralement au Parti socialiste, dont les scores, soit enregistrent un recul, soit progressent dans des proportions inférieures au recul communiste.

**Il n'en va pas de même pour le Front national qui réalise dans les bureaux des grands ensembles des résultats nettement supérieurs à ses scores nationaux (15,6 % en 1984, 16,4 % en 1986).**

Dans les banlieues ouvrières et les bureaux de vote des grands ensembles le Front national attire plus d'électeurs encore que dans les villes de 100 000 habitants, qui lui sont souvent le plus favorables.

En 1984, les bureaux de vote des grands ensembles votaient moins pour l'extrême droite que les villes dont ils faisaient partie.

En 1986, ils se distinguent, au contraire, par un vote Front national plus élevé.

C'est dans les villes où le PC en perdant le pouvoir municipal, ne dispose plus d'importants moyens d'encadrement que la relève du vote communiste par le vote en faveur du Front national est la plus nette. On assiste de 1981 à 1986 dans les banlieues ouvrières à un mouvement de désaffection de certains électeurs vis-à-vis du système politique. L'élection de 1988 favorisera-t-elle une remobilisation de ces électeurs ?

H. R.

Textes et tableaux de Jacques Capdevielle, Nonna Mayer, Guy Michelat et Michel Simon, Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau, René Mouriaux, Annick Percheron, Jean Ranger, Henri Rey, Françoise Subileau et Marie-France Toinet.

Document préparé sous la direction d'Elisabeth Dupoirier et de Florence Haegel avec la collaboration de Marie-Paule Payre et de Raymonde Scafarto.